

RD 74 - Bourg-la-Reine

Le Département réaménage

la rue 8 mai 1945 et la rue de la Bièvre

Innovant



Le projet d'aménagement de la RD 74 porte sur la rue du 8 mai 1945 et la rue de la Bièvre, sur environ 800 mètres entre le boulevard du Maréchal Joffre (RD 920) et le Val-de-Marne. Le projet s'inscrit dans la continuité des aménagements déjà réalisés sur la rue de Fontenay, entre l'avenue de Montrouge et l'intersection avec le boulevard du Maréchal Joffre.

Suite à la consultation des Réginaurbien(ne)s, Le Département a fait évoluer son projet initial. La requalification de la RD 74 s'accompagne de la création d'une bande cyclable et de la réorganisation du stationnement, améliorant ainsi le cadre de vie.

Les travaux commenceront en début d'année 2022 pour une durée de 12 mois.



Le projet



EN QUOI CONSISTE LE PROJET ?

Le Département rénove et réaménage la rue du 8 mai 1945 et la rue de la Bièvre autour de 8 caractéristiques principales :

- La **création de pistes cyclables** sécurisées dans le sens Est-Ouest sur la rue de la Bièvre et de bandes cyclables en bordure de chaussée dans chaque sens de circulation sur la rue du 8 mai 1945.
- L'**amélioration de la sécurité routière** en dissuadant la prise de vitesse
- L'**amélioration des cheminements piétons** notamment par leur mises aux normes, rendus plus confortables, accessibles et sécurisés.
- La **création de stationnements** pour les commerçants et sa réorganisation en dehors de la chaussée.
- La **création d'une contre-allée** facilitant l'accès au cimetière de Bourg-la-Reine, avec de nouveaux stationnements.
- Le **renouvellement de la majorité des plantations** afin de proposer des aménagements paysagers de qualité.
- La **rénovation de la voirie et des trottoirs**, accompagnée par une nouvelle signalisation lumineuse tricolore et par un éclairage public plus performant et économe en énergie.
- La **lutte contre les inondations** par limitation des rejets directs des eaux de ruissellement au réseau d'eaux pluviales.



Pourquoi les arbres actuels ne sont plus adaptés à la RD 74?

Les magnolias de Kobé (Magnolia kobus), savonniers du Japon et platanes seront remplacés.

S'ils constituent les essences majoritaires sur **la rue de la Bièvre**, chaque année, plusieurs magnolias meurent en raison de la nature du sol, et du manque de terre dans des fosses devenues trop petites. Sans vigueur, souffreteux, ils présentent également une décoloration plus ou moins prononcée des feuilles, s'avérant ainsi peu adaptés au changement climatique actuel.



Les aménagements paysagers

Sur **la rue du 8 mai 1945**, en raison de leur proximité avec les constructions, les platanes sont taillés drastiquement côté façades. Longeant les fenêtres des immeubles, ils provoquent des nuisances importantes pour les riverains concernés (absence de lumière, allergies...).



Quels sont les avantages des nouveaux arbres ?

Le nouvel aménagement prévoit de supprimer 71 Magnolia de Kobé, savonniers du Japon et platanes pour les remplacer par des arbres plus adaptés. Les fosses seront agrandies, avec un volume de 10 m³ minimum, afin d'accueillir 73 féviers d'Amérique, cerisiers du Japon et micocouliers de Provence (soit 2 arbres de plus par rapport à l'existant) qui présentent les avantages suivants :

- Une bonne adaptation aux conditions urbaines et à la nature des sols.
- Une solide résistance aux températures élevées : le févier d'Amérique supporte bien les

températures extrêmes et les sécheresses répétées, tout comme les cerisiers du Japon qui ont résisté à un fort ensoleillement, comme constaté en 2019 et 2020 dans le Département.

- Un nouveau positionnement en fonction des façades des immeubles. Les féviers d'Amérique et cerisiers du Japon, au profil élancé, ne nécessiteront pas de tailles.
- La création d'îlots de fraîcheur, grâce à l'ombre portée des micocouliers de provence au dessus de la chaussée et des trottoirs.



Plan global du projet





Thierry MARTIN, chef de service du patrimoine végétal, Direction des Parcs, des Paysages et de l'Environnement (DPPE) au sein du Département des Hauts-de-Seine et **Anna GUERIN**, technicienne arboricole en charge de la gestion du patrimoine arboré des routes départementales sur le territoire de Bourg-la-Reine au sein du Département des Hauts-de-Seine.

Quel est votre rôle dans le renouvellement des arbres de la RD 74 ?

Notre rôle est de concevoir, en partenariat avec la Direction des Mobilités, un aménagement paysager durable et qualitatif. Après avoir défini le projet paysager et le choix des essences lors de la phase d'étude, nos autres missions consistent à choisir les arbres en pépinières sur des critères qualitatifs, les planter dans les meilleures conditions, assurer leur parfaite reprise et en prendre soin tout au long de leur croissance.

Comment avez-vous choisi les futures essences de la RD 74 ?

Les arbres participent au bien-être des habitants et à la biodiversité urbaine, c'est pourquoi ils sont au cœur de cet aménagement. Différents paramètres vont déterminer le choix des essences : la taille adulte de l'arbre, l'espace dédié et notamment la distance avec les propriétés riveraines, le sol, l'absence de maladie ou de parasite connus, la capacité à tolérer l'évolution climatique.

Les arbres choisis seront conduits en port naturel. Cela signifie qu'ils ne nécessiteront aucun élagage qui viendrait modifier leur silhouette mais seulement des interventions sécuritaires ou permettant d'éviter une trop grande proximité avec le bâti.

Le renouvellement des arbres de la rue du 8 mai 1945 et de la rue de la Bièvre nous fournit également l'occasion d'agrandir les fosses de plantation : elles accueilleront un volume important de terre fertile (et donc plus de nutriments) et retiendront plus d'eau, favorisant ainsi la vigueur des arbres.

Comment les arbres d'alignement participent à l'adaptation au changement climatique ?

Tout d'abord, l'élargissement des fosses permettra une diminution des écoulements dans le réseau d'assainissement. Ensuite, les conditions favorables de plantation permettront une croissance rapide des arbres, dont les habitants ressentiront rapidement les bénéfices écologiques. Cela se traduira par une réduction de la chaleur en été, grâce à l'ombre portée et l'évapotranspiration des feuillages, et plus largement par une meilleure qualité de l'air.

Les grandes étapes du projet



Le Département des Hauts-de-Seine

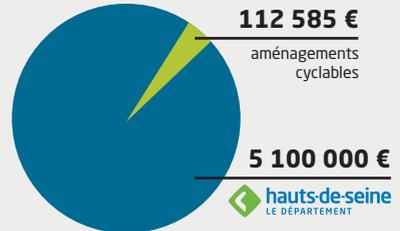
est maître d'ouvrage de l'aménagement de la RD 74.

Un budget global de 5,2 M€

Financement du projet de rénovation de la RD 74

la Région

le Département



Les chiffres clés du projet

800 m
de voirie
rénovée

73
arbres
plantés

850 m
d'itinéraires
cyclables créés

12
mois
de travaux

Un projet à l'écoute :

Écrivez à l'adresse mobilites.cd92@hauts-de-seine.fr

Retrouvez toute l'information du projet sur notre site : <https://www.hauts-de-seine.fr/mon-departement/les-hauts-de-seine/les-grands-projets/la-voirie-departementale/la-rd-74-a-bourg-la-reine>

